



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Duree du travail

Question écrite n° 47677

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la portee de l'application de la loi no 96-502 du 11 juin 1996, tendant a favoriser l'emploi par l'amenagement et la reduction conventionnels du temps de travail. Il lui demande si cette loi peut, et dans quelles conditions, s'appliquer au secteur medico-social en general et aux centres de vaccination en particulier.

Données clés

Auteur : [M. Warsmann Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47677

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 360